

pour être considéré comme étant d'origine canadienne. Les programmes autres que ceux d'aide bilatérale sont essentiellement libres de toute contrainte de cette nature.

Le Canada est depuis longtemps l'un des grands fournisseurs mondiaux d'aide alimentaire, surtout sous forme de livraisons de blé, de farine et d'huile de canola, par l'entremise d'organes d'aide multilatérale (notamment le Programme alimentaire mondial), d'organismes canadiens non gouvernementaux, et d'accords bilatéraux avec des pays tels que l'Éthiopie, la Jamaïque et le Bangladesh. En 1985-86, la contribution du Canada à l'aide alimentaire, y compris les frais de transport et l'aide en espèces, a atteint \$348 millions (près de \$1 million par jour), soit la plus forte contribution par habitant de tous les pays qui accordent de l'aide alimentaire.

Ces dernières années, les femmes ont été appelées à jouer un rôle de plus en plus grand dans les efforts de développement de l'ACDI, aussi bien en qualité d'agents que de bénéficiaires. L'ACDI a adopté, en 1986, des lignes directrices garantissant que les projets seraient évalués en fonction de leur impact environnemental, et a également pris des mesures pour élargir la participation du secteur privé canadien au programme.

En 1985-86, l'aide canadienne a totalisé \$2.17 milliards, ou 0.46 % du PNB. Les estimations situent le budget total de l'aide à \$2.5 milliards en 1986-87, et à \$2.7 milliards en 1987-88. L'intention du Canada est de porter son niveau d'aide à 0.6 % du PNB d'ici 1995, et à 0.7 % d'ici la fin de la décennie de 1990.

21.7.2 Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Le CRDI a été institué en 1970 pour entreprendre et encourager des recherches centrées sur les problèmes des régions en voie de développement; il stimule la coopération entre les pays en développement aussi bien qu'entre les pays industrialisés et les pays en développement. En sa qualité de coordonnateur de la recherche sur le développement international, il aide les régions en voie de développement à se doter des moyens de recherche, des compétences et des institutions nécessaires pour résoudre leurs propres problèmes.

Les projets sont groupés sous cinq catégories de programmes: sciences de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition; sciences de la santé; sciences de l'information; sciences sociales; et programmes de coopération qui financent des projets exécutés en commun par des institutions de recherche du Canada et des institutions de recherche du Tiers Monde. En date d'octobre 1986,

le CRDI avait participé au financement de 2,822 projets dans 102 pays.

Un programme de bourses comportant des catégories d'aide financière à la fois pour des Canadiens et pour des citoyens de pays en développement offre à des personnes la possibilité de recevoir de la formation ou d'effectuer de la recherche sur divers aspects du développement.

Le CRDI est financé par le Parlement du Canada au moyen d'une subvention annuelle. Grâce à son statut de société publique, il peut offrir de l'aide sans aucune contrepartie. Il n'est pas un agent du gouvernement canadien, et ses directeurs et employés ne font pas partie de la Fonction publique du Canada. Il est géré par un conseil d'administration international autonome; au moins 11 des administrateurs, dont le président et le vice-président, doivent être des citoyens canadiens. Jusqu'ici, les dix autres membres ont été nommés par d'autres pays, et six venaient de pays en développement. Le Centre soumet un rapport annuel au Parlement canadien par l'entremise du secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Le Centre entretient des relations étroites et coopératives avec l'ACDI, dont le président fait normalement partie du conseil d'administration du CRDI.

21.7.3 Service universitaire canadien outre-mer (SUCO)

Fondé en 1961, le SUCO est un organisme bénévole canadien indépendant qui travaille de concert avec les collectivités et les groupes engagés dans la voie du développement et du changement social au Canada et dans les pays du Tiers Monde. Il recrute des Canadiens compétents dans les domaines du commerce, des affaires, de l'agriculture, des ressources renouvelables, de la santé, de l'éducation, de la technologie et du développement communautaire et les envoie pendant deux ans en poste dans les pays du Tiers Monde; ces travailleurs ont ainsi l'occasion de partager leurs connaissances et d'enrichir leurs vies personnelles en élargissant leurs horizons. Gagné à la cause du développement économique et social des segments les plus pauvres des sociétés du Tiers Monde, le SUCO s'associe à des projets de développement communautaire et d'autonomie, et il les finance. Au Canada, le SUCO s'efforce de sensibiliser le grand public aux causes du sous-développement du Tiers Monde.

L'ACDI procure au SUCO la plus grande partie de son financement. Des contributions sont également versées par des gouvernements provinciaux, des particuliers, des groupes religieux, des associations professionnelles, des groupements